

Mesdames, Messieurs, Bonsoir,

Avec toute l'Equipe municipale de la commune Villers-Allerand-Montchenot, je suis heureux de vous accueillir ce 10 janvier 2020, dans la salle de la mairie.

Monsieur le Député, Eric Girardin, monsieur Florentin, notre interlocuteur chez Plurial, madame Valérie Chaumet maire de Sept-Sault nous honorent de leur présence.

Gilles Dessoye, Président du Pôle Territorial de Rilly la Montagne m'ont demandé de les excuser.

Soyez toutes et tous les bienvenus. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation et d'être venus nombreux. Je vous adresse, ainsi que le Conseil Municipal, à vous-même, à vos familles, à vos proches, aux entreprises avec lesquelles nous travaillons, à la gendarmerie de Taissy, des vœux de bonheur et de santé, des vœux de réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur, pour cette nouvelle année.

Nous avons une pensée pour les habitants du village qui nous ont quittés en 2019.

Les vœux de notre commune sont l'occasion de réunir les nouveaux arrivants, élus, agents municipaux, les bénévoles, les membres des associations qui ont été tous invités ce soir, grâce aux relais que sont leur président ou présidente.

Les vœux nous permettent de faire un tour d'horizon de rappeler les moments forts de l'année écoulée, des réalisations de 2019 et de vous présenter ce qui restera à faire pour la prochaine équipe municipale en 2020.

Bilan de notre état civil : 7 naissances, 28 décès, 3 mariages et 2 PACS.

2019 a été une année chargée et nous avons été bien occupés :

- Le conseil municipal, conseillé par Olivier Ban, a décidé unanimement qu'un espace plein-air, rue de la fosse aux prés, serait dédié aux sports et aux sportifs dont ceux du très actif CAVAM que je félicite à travers son Président M. Oswald ici présent. Ce projet a été conçu pour être réalisé en plusieurs tranches selon les moyens financiers de la commune. Il va voir le jour dès le printemps.
- L'achèvement des ateliers communaux a été acté.
- Nous avons enfin clos le chantier de la remise en état de la rue du voisin avec notre maître d'œuvre La GNAT et la société EFFIAGE.
- La CD 26 reste un lieu de passage pour une trentaine de camions plus ou moins gros par jour ouvrable. L'interdiction de passage pour les gros tonnages, longs, reste la décision de monsieur le Préfet. Nous avons fait les démarches utiles et les comptages demandés. Dossier à suivre.
- Mise en place d'un chemin piétonnier sur la CD 951, avec l'aide de Dimitri Bouvier, à l'occasion de l'ouverture de la boulangerie le TRIO. Belle réussite pour cette boulangerie qui a presque un an d'existence. Saluons l'investissement et le gros travail des très jeunes propriétaires que nous félicitons pour la qualité de leurs produits que vous aurez le plaisir de goûter dans quelques instants.
- Un radar signalétique de vitesse sur le bas de Montchenot est posé pour modérer les vitesses.
- Le radar qui a été détruit de façon inadmissible, sera remplacé sur la CD 951, cette fois en double sens.
- Les travaux rue de la ferme, effectués par le maître d'œuvre, le Cabinet Miremont, nous ont donné satisfaction et sécurise mieux les habitants du lotissement avec la mise en place d'un trottoir et de l'enfouissement des fourreaux pour l'extension de candélabres jusqu'au lotissement.
- Fin juin, nous avons poussé un ouf de soulagement, après un long chemin de X réunions pendant 4 ans, de réflexions, notre PLU a été voté en juin 2019 par la Communauté Urbaine du Grand Reims, avec quatre autres points transférés également à la communauté urbaine: l'instauration du droit de

préemption, l'instauration du permis de démolir, de la déclaration préalable pour l'édification des clôtures et l'autorisation pour les travaux de ravalement.

- Après bien des interventions et une convergence d'actions avec les parents d'élèves et monsieur le Député, qui a apporté le poids conséquent de ses relations actives, nous avons conservé une classe à l'école maternelle. C'est un succès. Réjouissons nous-en. Pour le nouveau maître et les 30 enfants attendus pour la rentrée de septembre 2020, l'avenir devrait être plus serein.
- La vie associative évolue dans un village. Une personne arrête ses activités, passe le flambeau et c'est une nouvelle donne qui s'installe. Gaëlle Floch l'a repris pour la Récré. Les parents d'élèves ont trouvé un autre mode de fonctionnement, Maryvonne Leclère jouissant d'une retraite heureuse. Le club canin, le club de tennis, l'Association des personnes âgées continuent leur vie active. Saluons l'investissement actif du foyer des jeunes. Félicitons la société de chasse pour son action menée au collège devant deux classes de 5ème. Opération à poursuivre.
- L'action plus ponctuelle des bénévoles reste primordiale, avec :
  - l'entretien des fontaines placé sous l'œil attentif de Michel Dumargne,
  - le feu d'artifice toujours étonnant et novateur de Jean-Marie Fleury, aidé par Michel Dumargne,
  - les multiples décorations lumineuses orchestrées par Jean-Marie Chappellet, Estelle Courteix, Bernard Weiler, Didier de Amorin, Dominique et Laurent Pateiron aidés de Régis Bouvier et Alain Quantois
  - la re-découverte de notre église le week-end du patrimoine, qui a été l'occasion d'entendre chanter Lola Belotti. Un moment de vrai bonheur pour nous tous.
  - le fleurissement du village qui malgré le peu d'enthousiasme des habitants pour participer à la plantation depuis plusieurs années, a néanmoins été un succès, orchestré par Jérôme Acker.
  - les conférences Flâneries cérébrales de Mireille et Daniel Dupouy,
  - la chasse aux déchets avec deux journées citoyennes menées et orchestrées par Bernard Weiler,
  - la fête des jardins de madame et monsieur Heidsieck, les fêtes de l'été, de l'école, la fête champêtre, et la fête de la commune en début septembre à quelques encablures des vendanges,
  - le CCAS avec Frank Ledoux, Delphine Marseille, et les conseillers Olivier Jallu et Dominique Pateiron a joué son rôle efficacement. Merci.

Un village vit, bien entendu, à travers l'enthousiasme, la générosité des bénévoles des associations, je les remercie toutes et tous ici très sincèrement, et, si j'ai oublié d'en nommer une ou un, qu'il excuse cet oubli, c'est involontaire.

- La bibliothèque est un lieu encore jeune, convivial, de rencontres, d'animations, géré Cathy Chamoret avec le concours précieux de Jeanne Caruel. C'est un service gratuit pour grands et petits. Il devient majeur et primordial dans une commune, faites le vivre. Lisez. Ses offres sont nombreuses, multiples.
- Un nouveau service est offert par Julie Thiebeaux, professeur de Yoga, ses cours recueillent un gros succès.
- Vous pouvez être, à Chigny les Roses, les clients de l'épicerie participative et associative inscrite dans le système de l'économie sociale et solidaire gérée par Marine Rouspy.
- Puis très doucement mais certainement avec la persévérance de Clément Goedel et Jean-Marie Chappellet nous avons vu, dans le village, la lumière réapparaître dans nos rues, après une forte longue attente. Nous sommes passés du sombre, à Versailles comme le disent les sympathiques moqueurs.
- Le Conseil rappelle à ce propos que les communes ont transféré un nombre certain de compétences à la CUGR. Les plus significatives sont celles des eaux pluviales, potables et usées, de l'éclairage public, de l'école, de l'extra scolaire, de la petite enfance, des bibliothèques, de l'assainissement, du

ramassage des ordures ménagères, de la promotion du tourisme, des parcs et aires de stationnement, de l'aménagement, de l'entretien des zones industrielles commerciales ou artisanales, de l'enseignement supérieur, de l'urbanisme, de l'équilibre social de l'habitat, des pouvoirs de police de conservation, de l'aménagement et de l'entretien de voirie de la signalisation. Fin provisoire de la liste à la Prévert. Et quand il y a transfert, la machine administrative fonctionne autrement. Elle ne fonctionne pas plus mal, mais différemment en particulier pour les temps de décision et d'intervention. C'est ce qui s'est passé pour les lampes à changer. Le conseil ne pouvait pas acheter des lampes et les installer. Le trésorier payeur n'aurait pas signé les factures car nous n'avons plus cette compétence.

Il faut s'adapter et accepter que nous évoluions dans un environnement administratif nouveau.

Le secrétariat de mairie a aussi beaucoup évolué. La dématérialisation des dossiers a changé les habitudes et redessiné un profil de poste, pas moins intéressant mais différent. La mairie est aussi devenue l'interface entre les administrés et les différents services et administrations.

Le prochain conseil va travailler, comme nous avons appris à le faire, avec cette impressionnante « machine » la CUGR, 142 communes réunies, qui a désormais marqué son territoire et ce n'était pas une mince affaire.

Le Pôle de Rilly est le réceptacle des multiples demandes, c'est notre relais vers Reims. Il est devenu la courroie de transmission pour la réalisation des demandes. Je répète, il faut voir là, une vraie transformation du rôle d'un Conseil municipal et ces années 2017, 2018, 2019 ont été celles de l'adaptation.

Le conseil est grandement aidé par le personnel, madame la secrétaire de Mairie Annie-Claude Bouvier qui nous accompagne au quotidien et Lucien Leroux qui cette dernière année a mené avec succès l'entretien du village, a su apaiser les tensions qui étaient nées. Nous lui en sommes reconnaissants et remercions très sincèrement Bernard Weiler qui au jour le jour l'accompagne dans l'organisation du travail.

Les projets à venir, petits voir tout petits ou grands sont multiples.

Des projets sont déjà engagés. Heureusement.

- Nos archives communales de plus de 50 ans vont partir au dépôt des Archives départementales afin d'assurer au mieux leur préservation, comme le code du patrimoine nous y oblige.
- Bientôt nous serons informés en permanence par un panneau électronique.
- La rue de la Petite Barbarie et la rue de la Fosse aux Prés avec son prolongement le chemin des coutures jusque la rue de la Ferme sont programmées en 2020 pour une remise en état.
- La remise en état de la rue des Maivillers sera pour beaucoup plus tard.
- Nous commençons à réorganiser toute la partie forestière haute de Villers, qui conditionne l'approvisionnement du bassin du Rouillat et nous met en danger d'inondation en cas de violents orages, si cet ensemble est mal contrôlé. C'est ce qui est arrivé en 2009. Bernard Weiler, avec Jean-Pierre Cocquelet a déjà commencé ce précieux, utile, long et fastueux travail. Bravo à eux.

Il reste bien des projets d'aménagement qui se feront en leur temps :

- Développer les voies douces, organiser la présence du tourisme avec les nombreux randonneurs qui se donnent rendez-vous dans le village, donner une meilleure signalisation.
- Renouveler le contrat d'aménagement de la forêt communale pour les 20 prochaines années.
- A court terme 2023 au plus tard nous attendons avec impatience la mise en place du Haut Débit à 100 Kbits contre 16 actuellement. La société Losange est notre interlocutrice. Un noeud de raccordement optique, efficace dans un rayon de 21Kms, sera installé à Verzy. Nous devrions bénéficier du passage

à la fibre en 2020, car nous sommes sur le trajet de Sermiers qui est prioritaire en raison de la faiblesse du réseau actuel. Une armoire de raccordement sera au carrefour rue du Voisin / rue Faubert

Nous apprenons la patience et comprenons qu'une idée demande parfois deux voire trois ans administratifs avant d'aboutir.

En ce jour de vœux, je terminerai comme chaque année avec ces vœux qui peuvent facilement s'exaucer si le sens civique de chacun est mis à contribution

- que chacun contrôle sa vitesse en traversant le village. Ce n'est pas toujours les autres qui vont vite.
- bien que des efforts aient été faits après plusieurs rappels écrits ou oraux que les propriétaires continuent d'élaguer les branches débordantes sur la chaussée et que les crottes de chien soient ramassées par les propriétaires des chiens.
- que les trottoirs restent des zones protégées pour les piétons et ne servent pas de parking pour les voitures.
- que disparaissent les publicités sauvages et les dépôts sauvages dans les champs. On n'arrive pas à croire à l'incivisme de certains alors que les déchetteries sont ouvertes.

Pour rester au contact des informations, je vous recommande d'aller sur internet suivre notre actualité sur le site [villers-allrand.fr](http://villers-allrand.fr) mis à jour par Estelle Courteix ou sur la page Facebook « Bulles de Villers ». Je rappelle le rôle primordial d'Estelle Courteix comme graphiste dans nos flyers et les bulletins municipaux. Elle pensait vous faire ce soir le cadeau d'un beau travail, un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants, que les anciens auront plaisir à consulter. Nous avons vu les textes. Quel travail ! Ce gros livret sera à notre disposition très bientôt.

Ce mois de janvier sera aussi celui du recensement, je vais laisser madame Bouvier vous présenter l'agent recenseur.

Merci madame Bouvier.

C'est pour ce conseil le dernier rendez-vous des vœux, merci à tous les conseils municipaux et aux adjoints, très précieux. Un merci particulier à Bernard Jacquinet toujours été disponible pour la commune à mes côtés, avec ses conseils avisés. Nous souhaitons que les élections en mars retiennent l'attention de toutes et tous. Venez, présentez vous, le village a besoin de personnes actives, dévouées, compétentes, défendant des intérêts communs. Il a besoin de vous.

Avant de partager ce verre d'amitié, je laisse la parole à Monsieur Le Député.

Wily Dubos

Maire de Villers-Allerand Montchenot